

## L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du français chez les étudiants de licence

*Étude de cas*

### The Impact of the Mother Tongue on the Learning of French by BA College Students

*A Case Study*

**Dr Hussein EL-REHAIL<sup>\*1</sup>, Wajd ALFUKAHA<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> Yarmouk University (Jordanie), [rehail24@yahoo.com](mailto:rehail24@yahoo.com)

<sup>2</sup> Researcher, Yarmouk University (Jordanie), [wajdalfukaha@gmail.com](mailto:wajdalfukaha@gmail.com)

Date de soumission : 14.11.2022 – Date d'acceptation : 18.12.2022 – Date de publication : 20.02.2023

**Résumé** — Cette recherche aborde la question de l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage du français chez les étudiants de licence à l'université de Yarmouk. En effet, cet article est axé principalement sur l'utilisation de la langue arabe en classe de FLE, de la part de deux acteurs pédagogiques (enseignant et apprenant) dans le système éducatif. À cet égard, nous affrontons une grande difficulté lors de l'acquisition de la langue française au niveau lexical, syntaxique, morphologique, sémantique, pragmatique et discursif. Dans le contexte universitaire, nous essayerons de passer en revue les interférences interlinguales arabo-français. Autrement dit, nous visons à analyser les erreurs commises par les apprenants en traitant sérieusement les problèmes pédagolinguistiques qui nous conduiront à la fin à des suggestions didactiques. En vue de réaliser nos objectifs, nous avons choisi un échantillon constitué de 20 étudiants pour confirmer les hypothèses de notre problématique dans cet article.

**Mots-clés** : *Influence de la langue maternelle, Classes de FLE, Contexte universitaire, Analyser les erreurs, Interférences interlinguales.*

**Abstract** — This research deals with the question of the influence of the mother tongue on learning French by BA students at Yarmouk University. The article focuses primarily on the use of Arabic in French as a FL classrooms, by the principal pedagogical actors, namely, the instructor and the students. In fact, due to various reasons, students face a great difficulty in the acquisition of French at lexical, syntactic, morphological, semantic, pragmatic and discourse levels. The paper stresses the Arabo-French interlingual interferences with the aim to analyzing the errors committed by the learners while also investigating the pedagogical and linguistic problems which will eventually lead to some didactic suggestions. In order to realize the paper's objectives, a sample of 20 students was chosen in order to test the hypotheses posited at the beginning of the paper.

**Keywords**: *Mother Tongue Influence, French as FL, Classroom, University Context, Error Analysis, Interlingual Interference.*

### Introduction

Il est certain qu'il n'y a pas d'apprentissage sans erreurs. C'est-à-dire, lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, il semble normal de commettre des fautes et à travers les erreurs. En fait, le français comme langue étrangère européenne est la deuxième langue <https://journals.univ-ouargla.dz/index.php/Paradigmes> / <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/646>



**Paradigmes : vol. VI- n° 01 - janvier 2023**

Ce travail est disponible sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

enseignée après la langue anglaise en Jordanie dans les établissements scolaires et universitaires. Quant au statut de la langue française à l'université de Yarmouk, le département des langues modernes a proposé un programme de licence qui dure 4 ans en suivant un plan d'étude qui aide les étudiants à obtenir des acquis langagiers en vue de les qualifier à être compétents et habiles pour pratiquer cette langue étrangère.

Par ailleurs, nous avons constaté qu'il y a une interférence interlinguales et un problème pédagolinguistique pendant l'apprentissage du français en raison de l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère. En ce qui concerne les erreurs commises par les étudiants sur le terrain, nous les montrerons une par une dans notre étude afin de clarifier les causes possibles résidentes derrière cette difficulté majeure. De nombreux didacticiens ont confirmé que l'action de commettre des erreurs contribue à enrichir et à augmenter la quantité des connaissances. D'après Gaston Bachelard, « *l'esprit est d'abord de lui-même pure puissance d'erreur, que l'erreur a une fonction positive dans la genèse du savoir et que l'ignorance n'est pas une sorte de lacune ou d'absence, mais qu'elle a la structure et la vitalité de l'instinct* » (Canguilhem, 1957, pp. 6-7). En effet, nous avons constaté que l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du français est un problème réel qui inquiète à la fois l'apprenant et l'enseignant. Il est bien à noter que cette problématique est due à plusieurs facteurs que nous aborderons dans notre.

À travers les erreurs commises en classe de FLE, nous remarquons également qu'un grand nombre d'étudiants se heurtent à un problème de communication orale et écrite. Nous allons mettre en relief les techniques et les procédés du travail qu'on devrait employer en classe de FLE pour aider les apprenants à améliorer leur aptitude de s'exprimer en français, en les orientant d'éviter le recours à la langue maternelle. Concernant le choix de notre corpus, nous essayerons d'examiner sérieusement leurs productions écrites en vue de scruter leurs erreurs langagières au moment de l'expression d'une idée générale en français en prenant en considération l'influence de la langue arabe sur l'interaction et l'argumentation lors des activités verbales ou non-verbales.

Il est très intéressant à remarquer aussi que nos étudiants affrontent un véritable problème en employant la grammaire (syntaxe et morphologie) et parfois le vocabulaire, et c'est pour cette raison qu'on trouve certains étudiants se contentent de formuler des phrases courtes ou de répondre à une question après avoir fait référence à la langue maternelle ou à la traduction littérale sans tenir compte de la structure de l'énoncé en français. En bref, l'habitude du recours à la langue maternelle est due aux problèmes linguistiques, culturels, sociaux et également au contexte didactique concernant les pratiques éducatives suivies dans nos universités.

### Présentation de la problématique

Nous mettons la lumière dans notre recherche sur le phénomène de l'emploi de la langue maternelle de la part de l'étudiant (en l'occurrence la langue arabe) en classe de FLE. Nous avons constaté que ce phénomène prend une place très importante notamment à l'université de Yarmouk. Dans cette optique, nous pouvons dire que la grande influence de la langue maternelle est très remarquable en classe de FLE en raison de l'absence des restrictions imposées aux apprenants qui ont tendance à faire référence à la langue maternelle. Ainsi,

l'utilisation excessive de la langue maternelle déforme parfois l'image du processus de l'enseignement/ apprentissage de la langue étrangère dans la salle de classe et pourrait apporter des conséquences négatives et indésirables avec des effets très graves sur les apprenants. Autrement dit, l'espace attribué à l'utilisation de la langue française en classe dans le contexte universitaire est insuffisant et ne répond pas aux attentes de l'étudiant pour apprendre une langue étrangère.

## **L'objectif de l'étude**

L'objectif général de notre recherche est de mettre en relief les erreurs commises par les étudiants lors de la production écrite et qui sont probablement issues de l'interférence linguistique entre les deux langues (français-arabe). Ceci dit, l'expression écrite est une activité complexe pour les apprenants et joue un rôle très important dans l'enseignement/ apprentissage du français comme langue étrangère. Dans cette perspective, nous nous efforçons d'analyser les productions écrites de nos étudiants en extrayant les types d'erreurs commises lors de la confrontation des deux systèmes linguistiques complètement différents (arabe et français).

## **La méthodologie de recherche**

Pour mener à bien cette étude, nous avons choisi une méthode descriptive et analytique qui repose sur l'approche communicative et sur l'observation directe sur terrain afin d'encadrer notre problématique. Nous adopterons donc une méthodologie permettant l'analyse qualitative et quantitative du corpus en prenant en considération que cette méthode est un moyen d'investigation par excellence et un outil réel de travail sur le terrain.

## **Le public visé et le choix de corpus**

Notre échantillon est constitué de (20) étudiants de licence à l'université de Yarmouk, vivant dans la même société. À rappeler que cet échantillon d'étudiants a des niveaux linguistiques variables. Leur niveau linguistique selon le (CECRL) correspond au niveau intermédiaire de DELF (A2 à B1). De surcroît, le but de nos analyses est de valider ou d'affirmer nos propres hypothèses de recherche et puis de trouver des réponses satisfaisantes à notre problématique. Enfin, ce corpus nous permettra de découvrir la situation réelle des erreurs interférentielles arabo-français dans la production écrite de l'apprenant.

## **1. Le cadre théorique**

### **1.1. La langue maternelle**

Avant d'aborder la notion de « langue maternelle », il est préférable d'exposer les différentes appellations pour ce concept comme : la langue de la mère, la langue première, la langue la mieux connue, la langue acquise « *naturellement* », la langue source, la langue native, la langue d'appartenance, la langue de référence, la langue naturelle et la langue natale. En fait, la langue maternelle : c'est la langue apprise dans la famille avant d'aller à l'école. De plus, c'est la langue utilisée par l'enseignant en classe pour enseigner la langue étrangère. Il

nous apparaît que la notion de langue maternelle est habituellement utilisée pour signifier « *la première langue qui s'impose à chacun* » (Cuq, 1991 : 97).

### 1.2. La Langue arabe

La langue arabe est la langue maternelle en Jordanie, mais il existe deux variétés de cette langue. D'une part, nous avons ce qu'on appelle la variété haute, classique ou l'arabe standard utilisé dans le milieu officiel, professionnel, dans le système éducatif (scolaire et universitaires), dans les médias, etc. d'autre part, nous avons ce qui est appelé la variété basse, réservée pour l'usage informel pratiqué par la majorité des jordaniens, dite l'arabe dialectal utilisé dans la famille, dans la rue, dans les cafés, dans les lieux publics et dans toutes les situations de communications informelles.

### 1.3. La langue étrangère

Il est évident que toute langue apprise après l'apprentissage et l'acquisition de la langue maternelle est une langue étrangère. Cuq dit à cet égard : « *Toute langue non maternelle est une langue seconde et étrangère à partir du moment où elle présente, pour un individu, ou un groupe, un savoir encore ignoré, une potentialité, un projet nouveau d'apprentissage* ». En effet, la langue étrangère est la langue qui vient d'un autre pays avec toutes ses propres caractéristiques et tous ses privilèges linguistiques pour former un nouvel horizon culturel devant l'apprenant. Alors, la langue étrangère, c'est la langue d'enseignement ou bien la langue de la scolarité à partir d'un certain niveau et certain âge. Nous pouvons donc dire à cet égard que la langue étrangère est un concept issu des circonstances historiques, culturelles, géographiques, politiques et linguistiques.

### 1.4. La langue française (FLE)

La langue française est la deuxième langue étrangère et européenne enseignée dans les établissements scolaires et universitaires jordaniens après la langue anglaise. Il convient de dire également en ce lieu qu'à travers les conventions internationales effectuées entre la France et la Jordanie au niveau de la diffusion de la langue française dans d'autres secteurs (entreprises de télécommunications, secteur militaire, etc.), que beaucoup d'individus se sont orientés vers l'apprentissage de la langue française.

### 1.5. L'alternance codique

L'alternance codique est l'action de passer d'une langue à l'autre dans la même situation de communication authentique. Théoriquement, nous avons plusieurs points de vue qui expliquent la signification de ce concept terminologique signifiant l'opération du passage dynamique d'une langue à l'autre en passant en considération le propos des linguistes connus dans ce champ qui élucide cette notion conceptuelle comme suivants : « *est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* » (Lüdi et Py, 2003: 146). Autrement dit, c'est l'action utilisée par l'apprenant ou le locuteur pour exprimer son interaction et son intervention lors d'une communication verbale en quête de présenter ses idées ou bien ses propres pensées.

Or, J. J. Gumperz a défini à son retour, l'alternance codique comme « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes différents ou sous-systèmes grammaticaux différents* ». En d'autres termes, ce phénomène est notamment caractérisé par la notion « parler bilingue ». Cependant, nous pouvons considérer que l'alternance codique (français-arabe) en classe de FLE au contexte universitaire jordanien est un moyen de communication et une stratégie ou une technique spéciale de parler permettant de s'exprimer. Dans cet esprit, on peut ajouter que le parler bilingue pourrait aussi être un obstacle devant l'apprenant lors de l'acquisition d'une langue étrangère. Ceci dit, l'usage de l'arabe, en classe de FLE peut entraver l'apprentissage et la compréhension de la langue apprise et devient un moyen faible de communication qui déforme l'image du processus de l'enseignement/apprentissage.

## 1.6. Les interférences

Dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant rencontre souvent des obstacles. Ce phénomène est appelé aussi « *le transfert négatif* ». En plus, ce concept résultant du contact avec une autre langue est l'une des difficultés affrontées par l'étudiant notamment lors de la production écrite.

Dans ce cas-là, l'étudiant essaie de transférer ou bien transporter des connaissances ou des expressions d'une langue vers l'autre langue sans prendre en considération la particularité de chaque langue. Selon Robert, « *l'interférence est l'emploi, lors que l'on parle ou l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* » (2008, p. 39).

D'après Calvet, le mot interférence désigne : « *un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines le plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble de système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe de certains domaines de vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.)* » (Calvet, 2006, :17). Cela veut dire que l'interférence ou plutôt le transfert négatif est l'impact d'une langue sur une autre ou bien l'implication d'une langue dans l'apprentissage d'une autre langue. À titre d'exemple, l'influence de la langue arabe sur l'apprentissage de la langue française pour un apprenant dans le contexte jordanien. D'un point de vue didactique, nous pensons que le processus de l'interférence surgit beaucoup plus dans l'écriture ou la rédaction des apprenants au cours de l'apprentissage de la langue française. Effectivement, ils commettent des erreurs grammaticales, morphologiques, syntaxiques, sémantiques, linguistiques, etc. À partir de la définition et de l'explication données par Calvet, nous estimons qu'il existe trois types connus d'interférence : l'interférence lexicale, l'interférence grammaticale et l'interférence phonétique.

### 1.6.1. L'interférence lexicale

En fait, ce type d'interférence est l'emploi d'un mot de la langue maternelle en langue étrangère consciemment ou inconsciemment dans une interaction parfaitement verbale ou on verbale. D'après Blanc-Michel, « *on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* » (1998, p. 178).

### 1.6.2. L'interférence grammaticale

Quant à ce type d'interférence est liée directement aux disparités morphosyntaxes. Cela concerne l'utilisation des traits linguistiques relatifs à la langue maternelle dans la langue étrangère au niveau de la syntaxe et de la morphologie. À titre d'exemple, l'emploi des déterminants qui sont complètement différents d'une langue à une autre. Ceci dit, l'apprenant jordanien lors du processus d'apprentissage de la langue française confond entre le masculin et le féminin en s'appuyant sur sa langue maternelle pour produire un discours oral ou écrit. Dans cette perspective, l'étudiant jordanien va dire ou écrire le mot « lune » (قمر) en français avec l'article défini masculin (le) au lieu d'employer l'article défini féminin (la) parce que pour lui, le mot « lune » est masculin en arabe. Dans ce cas-là, nos étudiants n'arrivent pas à distinguer entre le masculin et le féminin dans la langue cible en faisant souvent référence à la langue maternelle sans prendre en considérations les caractéristiques de chaque langue. D'autre part, la construction spécifique dans la langue arabe se compose de « *verbe, sujet, complément* », alors qu'en français, la construction de la phrase se constitue de « *sujet, verbe, complément* ». À cet égard, Calvet déclare que « *les interférences syntaxiques consistent à organiser la structure d'une phrase dans une phrase dans une langue B selon celle de la première langue* » (2002, p. 25).

### 1.6.3. L'interférence phonétique

Au sujet de ce type d'interférence, il nous apparaît que l'interférence phonétique indique l'impact de la langue maternelle sur la langue étrangère apprise au niveau de la prononciation et l'articulation des sons et des phonèmes. Dans cette optique, nous pouvons clarifier qu'il y a certains phonèmes en français qui ne se trouvent pas en arabe et vice-versa. À titre d'exemple, les voyelles nasales existent seulement en français et n'existent pas en arabe. Selon Blanc-Michel, « *il y a une interférence phonétique lorsqu'un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger* » (1998, p. 178).

## 1.7. L'interlangue

Pour parler de la notion d'interlangue, il est important à noter que cette dernière est une stratégie et une technique employée par l'apprenant de la langue étrangère en classe de FLE. Dans cette perspective, nous pouvons dire que la langue maternelle est le point de départ pour aboutir à la langue étrangère et l'acquérir. Dans ce cas, celui qui apprend la langue cible passe par la voie de l'interlangue où il commet des erreurs à cause de l'influence de sa langue maternelle car il affronte deux systèmes linguistiques complètement différents. L'interlangue appelée aussi la langue intermédiaire est un moyen destiné à établir une situation de communication concrète permettant dans une optique didactique de saisir par esprit et de percevoir toutes les productions et les erreurs écrites de la part de l'apprenant. Selon Selinker l'interlangue est « *un niveau intermédiaire entre la langue source (L1) et la langue cible (L2)* » (1972, p. 209).

Pour essayer de clarifier cette définition, nous pouvons dire que ce niveau ou ce stade intermédiaire de la langue a des impacts sur la langue étrangère (langue cible). Bref, c'est le

chemin entre la langue source et la langue cible où l'apprenant commet des erreurs interlinguales. Par la suite, l'interlangue n'est pas considérée comme la langue d'un groupe linguistique et chaque apprenant de FLE peut aussi développer sa propre interlangue et c'est pourquoi les cas d'interlangue sont multiples et considérables en classe de FLE. Pour conclure, Dubois donne la définition suivante pour ce terme en soulignant que « *dans les situations d'apprentissage d'une seconde langue, l'interlangue est un système intermédiaire plus ou moins stabilisé fondé sur la présence simultanée d'éléments appartenant à chacune des langues en présence* » (1999, p. 140).

### 1.8. Les avantages du recours à la langue maternelle en classe de FLE

Étant donné qu'il y a des chercheurs et des didacticiens qui sont pour l'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE et ne considèrent pas cette stratégie comme une entrave à l'apprentissage, mais plutôt une méthode facilitatrice pour apprendre une langue étrangère, Carvalho note qu'« *il peut être intéressant parfois de passer par la langue de l'élève pour faire réfléchir celui-ci sur le fonctionnement de la langue française. En effet, le fait de comparer les deux systèmes syntaxiques va permettre à l'élève de voir les points communs ou les différences entre sa langue et le français* » (Thevenin, 2015, p. 14). À ce propos, de nombreux didacticiens estiment que l'usage de la langue maternelle en classe de FLE pourrait avoir un impact positif lors de l'acquisition de la langue française par les apprenants. Ainsi, les spécialistes pensent qu'ils vont éviter le malentendu et l'ambiguïté quand ils font un recours à la langue maternelle au moment du processus de l'enseignement en quête de s'assurer que les étudiants ont bien compris le cours avec toutes les explications.

En outre, un des avantages du recours à la langue maternelle en classe de FLE est de développer et enrichir les pensées et les idées exprimées par l'apprenant même s'il pense en sa langue maternelle en essayant de produire un discours pertinent et cohérent avec quelques mots en langue étrangère (en l'occurrence le français). Dans cette conception, nous pouvons dire qu'à travers l'action de recourir à la langue maternelle, certains étudiants peuvent entrer en contact linguistique via l'interférence en vue d'exprimer leur compétence langagière déjà acquise.

Castellotti souligne que

*« [...] D'obstacle, la langue première peut toutefois se transformer en appui lorsque, à partir des repères construits au moyen de celle-ci, les apprenants ont acquis les moyens suffisants pour s'en détacher en acceptant un fonctionnement différencié des langues. [...] la langue première peut devenir un tremplin, dans les mesures où les capacités notamment d'ordre métalinguistique et métacommunicatif, qu'elle a permis de reconstruire sont réinjectées dans l'approche d'une nouvelle langue et offrent des outils heuristiques pour entrer dans cette langue et y élargir ses compétences » (2001, pp. 43-44).*

En effet, nous insistons sur l'utilisation méthodologique, modérée et raisonnable pour la langue maternelle en classe de FLE afin de garder et de préserver les particularités de chaque langue à part. C'est pour cette raison que certains enseignants intègrent la langue maternelle

en classe de FLE dans l'objectif de motiver les apprenants à accepter le traitement avec une nouvelle langue étrangère pour se sentir stimulés et en toute sécurité.

### 1.9. Les inconvénients du recours à la langue maternelle en classe de FLE

En observant les opinions des chercheurs, nous trouvons que certains sont contre l'usage de la langue maternelle en classe de FLE ; car d'une part, ce recours cause un blocage et une difficulté à l'apprentissage de la langue cible d'une manière correcte. D'autre part, ce phénomène déforme l'image du processus de l'acquisition d'une langue étrangère qui a effectivement un effet négatif sur l'apprentissage d'une nouvelle langue. À cet égard, la référence à la langue maternelle de la part des apprenants retarde la communication en langue cible. Dans le but de clarifier les désavantages du recours à la langue maternelle en classe de FLE.

Castellotti assure qu'« [...] une des conceptions très fréquemment attestées dans la plupart des travaux cités est celle de la langue première comme obstacle, blocage, frein à l'acquisition d'une autre langue, celle-ci apparaît souvent comme une évidence dans le discours » (2001, p. 44). Castellotti mentionne à ce propos que l'interférence ou le transfert linguistique pourrait influencer négativement l'acquisition d'une nouvelle langue à cause des erreurs chez les apprenants aux niveaux grammatical et lexical qui ne sont pas identiques et qui n'ont pas les mêmes équivalents langagiers et culturels. Lors du recours à la langue maternelle, l'apprenant aura besoin du temps de réflexion plus long pour qu'il puisse construire des structures et des phrases et puisse ensuite traduire ses croyances à propos d'un certain sujet évoqué en classe. À savoir que la réflexion en langue maternelle chez l'apprenant de FLE est un sentiment inconscient et une action involontaire en vue de produire un discours à l'oral ou à l'écrit. Il y a des opinions qui disent que c'est l'enseignant qui décide quand et comment il faut utiliser la langue maternelle (l'arabe) en classe et quelle est la dose possible pour cet usage pour réaliser un apprentissage efficace de la langue cible (le français). Il est vrai que l'exagération en utilisant la langue maternelle en classe de FLE amène l'apprenant à se référer forcément à cette dernière, même dans les situations de communications où il est capable de s'exprimer en langue étrangère.

## 2. Le cadre pratique

### 2.1. L'objectif de la partie pratique

D'un point de vue didactique et pragmatique, le but de cette recherche est de vérifier l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du français en classe de FLE chez les étudiants de licence à l'université de Yarmouk. Pour réaliser nos objectifs, nous devons constater si notre apprenant est vraiment influencé par sa langue maternelle quand il apprend la langue française. Dans cette optique, nous visons à proposer des orientations pédagogiques à finalité communicative dans l'objectif de restreindre l'utilisation de la langue maternelle dans l'acquisition d'une nouvelle langue étrangère. De même, nous voudrions montrer en particulier le rôle ou la place que la langue maternelle joue dans le processus de l'enseignement/apprentissage de la langue cible et puis mettre en relief les avantages et les inconvénients d'un tel usage en classe de FLE.

De plus, nous tableurons sur les erreurs commises et les plus fréquentes par les étudiants surtout lors de la production écrite.



## 2.2. Contenu du corpus

Pour effectuer notre cadre pratique, nous avons élaboré la première partie de notre travail de recherche en nous basant sur deux exercices écrits en arabe, et on a d'abord demandé à nos étudiants de traduire le texte vers le français sans utiliser des dictionnaires ou des supports pédagogiques qui les aident à trouver l'équivalent.

Pour s'assurer de nos hypothèses, nous avons conçu une autre partie pratique qui nous aide à valider nos suppositions à propos de l'influence de la langue maternelle sur les étudiants lorsqu'ils apprennent la langue française. Pour cela, nous avons conçu un autre test expérimental en vue de mesurer la capacité des étudiants à traduire vers le français sans recourir à leur langue maternelle. En effet, cette partie se compose de 10 phrases écrites en arabe. Dans cet esprit, nous avons demandé à nos étudiants de traduire les 10 phrases vers le français en respectant le temps accordé. Notre méthodologie lors du choix de notre corpus était sélective et pragmatique pour qu'on puisse avoir une réelle activité de production écrite qualitative et quantitative. Finalement, le corpus choisi montrera que chaque apprenant possède ses propres facultés langagières surtout quand il fait des transferts linguistiques de l'arabe vers le français.

## 2.3. Collecte et analyse de données

Nous pensons que le corpus distribué à nos étudiants est un moyen qui nous permettra de découvrir toutes les erreurs commises de leur part à cause de l'influence de la langue maternelle quand ils produisent un texte écrit ou bien une traduction pour certaines phrases. En plus, le processus de la rédaction effectué par les apprenants nous conduira à bien saisir le rôle de la langue maternelle dans la classe de FLE et à vérifier si les étudiants sollicitent une aide de leur enseignant quand ils expriment leurs idées en français.

Nous avons mené une étude analytique des copies de nos étudiants, en d'autres termes, nous avons analysé leurs productions écrites. Après cela, nous avons détecté les erreurs commises par les étudiants en raison de l'influence de la langue maternelle sur la production écrite en français. Ensuite, nous avons fait la dernière lecture en vue de nous assurer que nous avons bien relevé toutes les erreurs commises par nos étudiants. Ces erreurs concernent les interférences interlinguales qui comprennent des formes différentes telles que : *l'interférence lexicale, l'interférence grammaticale, l'interférence sémantique, l'interférence morphosyntaxique* et enfin *l'interférence phonétique*.

## 2.4. L'évaluation de l'expression écrite en classe de FLE

En nous basant sur les copies récupérées de nos étudiants et en suivant les critères de la production écrite des apprenants, nous pouvons déduire que la compétence communicative à travers la rédaction qui comprend une partie traductive, varie d'un apprenant à l'autre et que leur motivation du travail n'est pas identique. Quant à la compétence linguistique englobant l'interférence lexicale, l'interférence morphologique, l'interférence syntaxique et l'interférence sémantique, nous disons à cet égard que la production écrite des étudiants est généralement acceptable en dépit de quelques erreurs présentes dans la production écrite de nos étudiants. D'après notre constat sur le terrain, nous avons découvert que lors de la rencontre d'une difficulté au niveau d'un tel aspect linguistique, certains étudiants essaient

de chercher d'autres stratégies alternatives auxquelles ils se réfèrent pour surmonter leur incapacité linguistique. Certes, ce procédé adopté par certains apprenants en classe de FLE est utilisé pour cacher leur faiblesse en cas d'employer une langue étrangère. C'est pourquoi le recours à la langue maternelle est considéré comme moyen inefficace, car il entrave l'apprentissage d'un nouveau système linguistique et conduit à la fois les apprenants à tomber dans ce qu'on appelle « les interférences linguistiques » sous les différentes formes. Mais cela ne signifie qu'on n'a pas d'étudiants qui écrivent ou rédigent un texte correct et construisent des idées avec quelques petites fautes langagières. Il est donc important à noter que la plupart de notre échantillon affronte des difficultés au niveau du vocabulaire, conjugaison, orthographe et grammaire en raison de l'influence de la langue arabe.

En suivant notre constat sur le terrain, il nous semble que l'influence de la langue maternelle en classe de FLE lors de l'expression écrite est susceptible de faciliter la rédaction quand l'apprenant transmet ses propres idées ou ses propres croyances. Il est bien à remarquer qu'il y avait une interaction et un échange verbal de la part de certains durant la production écrite en classe de FLE. Quelques étudiants ont demandé de temps en temps à leur enseignant de les aider pendant le processus de la traduction en leur donnant le mot correct qui convient au texte proposé. Nous pensons dans cette situation qu'il y a des étudiants qui sont incapables de rédiger ou bien de traduire parce qu'ils ont des difficultés linguistiques. Selon Cornaire et Raymond, « *les activités écrites proposées en classe de langue demeurent relativement limitées et consistent principalement en thèmes et versions* » (1999, pp. 4-5).

### 3. Analyse des erreurs récurrentes commises par les étudiants à la production écrite

Passons maintenant à analyser les copies de la production écrite faite par les étudiants de notre échantillon de licence à l'université de Yarmouk. Pour faciliter notre tâche, nous aborderons et classerons quelques erreurs selon les catégories qui suivent.

#### 3.1. Le thème

La plupart des étudiants n'accordent pas suffisamment d'attention à la ponctuation ou bien aux majuscules dans leur production écrite. Sachant que les erreurs portant sur les signes de ponctuation sont essentielles pour construire les phrases et les rendre compréhensibles.

Ainsi, nous avons remarqué que deux étudiants ont écrit l'unité linguistique (J'ai rendu visite) dans une autre manière incorrecte (Jai rendu visite) en omettant l'apostrophe (') (absence d'accentuation) entre le pronom sujet (je) et le verbe avoir conjugué (ai) avec la première personne singulière. En suivant les erreurs répétées, nous avons aussi remarqué que certains étudiants sont influencés par la prononciation quand ils font une liaison entre les mots d'une même phrase, comme « mes zamis » au lieu de « mes amis ». D'après notre observation, nous avons découvert un phénomène langagier concernant l'inversion de titre du texte proposé à traduire vers la langue française. Par exemple, dans le titre (إنترنت بلا كمبيوتر), nous avons obtenu une traduction qui se répète plusieurs fois dans les copies comme (ordinateur sans Internet) au lieu de (Internet sans ordinateur).

### 3.2. Interférence morphologique

Les erreurs relatives à l'interférence morphologique (genre et nombre) comme la phrase à traduire vers le français, qui est en arabe : (أكبر شركة منتجة... الخ). Certains étudiants l'ont traduite : l'entreprise Intel, le plus grand producteur, etc. Alors que la traduction correcte est : l'entreprise Intel, la plus grande productrice, etc. À rappeler que le nom utilisé (entreprise) est féminin et exige un accord au féminin avec les unités linguistiques qui suivent. Un autre exemple pertinent qui se focalise sur ce genre d'interférence est que certains étudiants ont écrit (un annonce) au lieu de (une annonce), et (le rue) au lieu de (la rue). Nous observons aussi qu'il y a des étudiants qui sont influencés d'une façon claire par leur langue maternelle en considérant par exemple le mot « les appareils » un mot féminin au pluriel parce que le même mot en arabe est féminin « الأجهزة » alors que ce mot est masculin en français. Nous avons remarqué aussi que certains étudiants oublient la marque du pluriel « s » comme dans les exemples suivants :

- (Mes ami) au lieu de (mes amis).
- (Nouveau appareils) au lieu de (nouveaux appareils).

D'autres erreurs concernent l'accord entre le nom et l'adjectif comme :

- (Les appareils d'ordinateur personnelles) au lieu de (les appareils d'ordinateur personnels).

Au même titre, nous pouvons dire que ces erreurs sont liées à l'accord dans le cadre de l'interférence morphologique et syntaxique. En fait, la langue arabe dans certains cas ne fait pas d'accord entre les substantifs et certains adjectifs, car nous avons les adjectifs qui ne changent pas en arabe et utilisés avec les noms singulier et pluriel. Par exemple, on dit en arabe :

- (المنازل الجميلة) et non (المنازل الجميلات) qui équivaut en français : (les jolies maisons).
- (الوجبات اللذيذة) et non (الوجبات اللذيذات) qui équivaut en français : (les repas délicieux).

Nous supposons que ces erreurs sont évidemment attachées à la méconnaissance du système morphologique de l'accord. À vrai dire, nous avons découvert des erreurs de conjugaison parce que certains étudiants ont mal conjugué quelques verbes en français en raison de la méconnaissance des règles de la conjugaison des verbes. À titre d'exemple, quelques-uns ont écrit :

- (C'est moi qui a dit cela) au lieu de (c'est moi qui ai dit cela).
- (Sarah veux aller en Allemagne) au lieu de (Sarah veut aller en Allemagne).

D'autres étudiants laissent quelques verbes dans les phrases à l'infinitif sans conjugaison comme :

- (J'ai rendre visite mes amis) au lieu de (j'ai rendu visite à mes amis).

## L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du français chez les étudiants de licence

- (Sophie regarder sa mère) au lieu de (Sophie regarde sa mère).

Dans cette optique, nous avons remarqué qu'il y a quelques étudiants qui confondent les verbes auxiliaires « être » et « avoir ».

Deux exemples pratiques sur ce cas :

- (J'ai rentré chez moi) au lieu de (Je suis rentré chez moi).
- (Le garçon est traversé la rue) au lieu de (Le garçon a traversé la rue).

Il nous semble que les erreurs commises sont néanmoins attachées à l'utilisation des auxiliaires (être) et (avoir) lors de la construction d'une phrase. À titre d'exemple, certains étudiants ont formulé et traduit la phrase suivante sans employer le verbe principal « être » qui est en même temps le noyau de la phrase :

- (Ahmad plus grand que Samir).

Nous constatons que l'étudiant n'a pas utilisé le verbe « être » conjugué au présent avant l'adjectif (grand).

En outre, certains d'étudiants ont mélangé entre le masculin et le féminin quand ils ont traduit la phrase : (صوفي تنظر إلى أمها). Nous avons remarqué qu'ils n'arrivent pas à distinguer entre les adjectifs possessifs en ce qui concerne le genre. Certains ont traduit cette phrase en français en employant l'adjectif possessif au masculin (Sophie regarde son mère) au lieu d'utiliser un adjectif possessif au féminin, tant que l'adjectif s'accorde avec le nom.

La phrase (إنتاج أجهزة جديدة) en arabe est traduite en français de la part de quelques étudiants comme suit : (la production de nouveaux appareils) au lieu de (la production de nouveaux appareils). En effet, cette catégorie d'étudiants a traité cet énoncé en appliquant la règle des adjectifs au singulier. En d'autres termes, on dit (un nouvel appareil) et non (un nouveau appareil) au singulier parce que ce type d'adjectif est utilisé seulement avec le nom masculin singulier commençant avec une voyelle et n'est pas utilisé avec le pluriel qui a une propre propriété lors de l'utilisation.

### 3.3. Interférence syntaxique

Dans la phrase traduite vers le français (عدت إلى البيت في وقت متأخر), nous remarquons dans notre étape analytique qu'il y a des étudiants qui ont traduit la partie (إلى البيت) comme suit : (à la maison) au lieu de (dans la maison). C'est clair que certains ne distinguent pas entre le (à) le verbe (avoir) conjugué au présent avec la troisième personne singulière et le (à) la préposition de lieu. Autrement dit, ce type d'interférence se déroule quand l'étudiant essaie de choisir la préposition correcte pour construire sa phrase. Il s'agit d'une confusion apparente entre les prépositions en français issue du recours à la traduction littérale de l'arabe de la part de l'apprenant. Nous prenons les exemples suivants :

- (aux cuisines ou aux voitures) au lieu de (dans les cuisines ou dans les voitures).
- (Internet en pas ordinateur) au lieu de (Internet sans ordinateur).

Nous pouvons dire à ce titre que toutes les prépositions dans toutes les langues ont une signification spécifique et considérée indispensable au niveau de la structure d'une phrase. L'interférence dans ce cas-là se passe à cause de la référence accidentelle ou involontaire à la langue maternelle par l'étudiant. Quant à l'interférence syntaxique dans la construction des phrases ou des mots, nous constatons parfois quelques erreurs fréquentes durant la production écrite par les étudiants. À titre d'exemple, l'absence du verbe, des déterminants ou des prépositions dans les phrases structurées. Exemple : (Ahmad est plus grand Samir) au lieu de (Ahmad est plus grand que Samir). La phrase en arabe est : (أحمد أطول من سمير). On remarque ici l'absence de la conjonction ou de la particule de la comparaison (que) de la part de certains étudiants lors de la production de leur phrase.

Un autre exemple pertinent sur l'interférence syntaxique est l'erreur dans la phrase à traduire de l'arabe vers le français : (أتحدث اللغة الفرنسية بطلاقة) où nous avons constaté que beaucoup d'étudiants ont mis l'adverbe après le nom. Dans ce cas-là, on a eu la traduction suivante à partir de quelques copies : (je parle français couramment) au lieu de (je parle couramment français) en prenant en considération que l'adverbe doit être placé entre le verbe et le nom. En effet, les erreurs commises par les étudiants par rapport à la syntaxe sont multiformes et nombreuses. Au niveau syntaxique, les erreurs tirées à partir des copies sont des erreurs qui reflètent également l'influence de la langue maternelle. Par conséquent, nous avons extrait des erreurs comme dans la phrase (قالت شركة إنتل أنها بصدد) à traduire vers le français en constatant que la traduction a besoin de plus en plus de connaissances grammaticales afin de produire une phrase correcte et complète. Nous avons observé que certains étudiants n'ont pas utilisé la conjonction (que) après le verbe employé. À titre d'exemple, on a eu la traduction (l'entreprise Intel a déclaré/a annoncé elle est en train de... etc.) au lieu de (l'entreprise Intel a déclaré/a annoncé qu'elle est en train de..., etc.). Effectivement, on considère l'absence de cette conjonction dans la phrase déclarative une imperfection langagière.

Une autre erreur syntaxique lors du placement de la préposition dans la place convenable ou bien l'utilisation des prépositions correctes qui conviennent et s'accordent avec les verbes. Par exemple, dans la phrase arabe (التي تتيح الاتصال بشبكة الانترنت), on confirme dans cette perspective que la bonne traduction est (qui permettent de se connecter au réseau d'internet). Cependant, nous avons obtenu plusieurs fois la traduction suivante : (qui permettent à se connecter de réseau internet) qui présente des fautes prépositionnelles au niveau de la structure de la phrase proposée dans le texte à traduire. Certes, le choix de la préposition en structurant une phrase dépend des règles grammaticales précises et déterminées. Sachant que le verbe (permettre) est associé à la préposition (de) et le verbe (se connecter) est lié à la préposition (à).

### 3.4. Interférence sémantique

On passe maintenant à ce qu'on appelle l'interférence sémantique pour dévoiler les erreurs fréquentes par les étudiants en produisant leurs écrits. Bien entendu, il existe des erreurs liées directement à cet aspect linguistique qui prouve une grande influence de la langue maternelle. À titre d'exemple, certains ont écrit et traduit les phrases suivantes en commettant les erreurs qui suivent :

## L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du français chez les étudiants de licence

— (Hier, j'ai visité mes amis) au lieu de (hier, j'ai rendu visite à mes amis).

D'autres ont traduit la même phrase en utilisant le verbe (rendre visite) sans la préposition (à) en raison de la méconnaissance de la règle grammaticale stipulant que le verbe (rendre visite) est suivi de la préposition (à). En plus, la majorité des étudiants ne distinguent pas entre l'utilisation de deux verbes (visiter) et (rendre visite à). Le premier vient toujours quand il y a un lieu et le second vient quand il y a une personne.

Un autre exemple pertinent qui touche le vif de notre sujet est :

— (Le garçon a coupé la rue) au lieu de (le garçon a traversé la rue).

Concrètement, il est manifeste que certains étudiants sont influencés également et dans une grande mesure par leur langue maternelle en traduisant littéralement le verbe (قطع/قص) en (a coupé) et cela se voit à travers la fréquence ou la répétition de la même erreur sémantique. À savoir que le verbe (قطع الشارع) en arabe signifie (اجتاز/عبى) qui n'est utilisé que dans la langue classique ou soutenue en arabe. En plus, nous avons constaté d'autres erreurs du même genre dans notre travail sur le terrain comme par exemple : (Le ciel pleut beaucoup) au lieu de (il pleut des cordes, il pleut abondamment). Il nous semble que certains apprenants recourent au calque sémantique ou à la traduction littérale de l'arabe vers le français pour parvenir à produire leur propre phrase. Par contre, nous avons remarqué d'autre erreur sémantique dans un autre contexte de notre corpus. Il y a des étudiants qui ont traduit la phrase suivante en utilisant un adjectif qualificatif qui ne convient pas au contexte : (Ahmad est plus long que Samir), (Ahmad est plus haut que Samir) et Ahmad est plus taille que Samir) au lieu de (Ahmad est plus grand que Samir).

Dans cette optique, certains étudiants n'ont pas utilisé l'adjectif qualificatif (grand) parce qu'ils ne connaissent qu'un seul sens pour lui et c'est (كبير) en arabe en passant sous silence que cet adjectif a d'autre signification en arabe comme (طويل). Sachant que l'adjectif (grand) est utilisé pour la taille des personnes, l'importance, le nombre et la quantité. Tandis que l'adjectif (long) est utilisé pour mesurer les distances, pour préciser une certaine durée de temps ou utilisé pour les choses comme les vêtements.

Passons maintenant à un autre exemple pertinent qui indique une interférence d'ordre sémantique en fonction d'une erreur commise par certains apprenants notamment dans l'expression écrite. Ceci dit, le choix incorrect et erroné de quelques verbes lors de la formation d'une phrase en français. Là, nous remarquons que l'étudiant ne distingue pas entre le verbe (regarder) et le verbe (voir) lorsqu'il les emploie soit à l'oral, soit à l'écrit. Pour élucider ce type d'interférence, nous donnons un petit exemple sur ce cas :

Certains étudiants ont rédigé : (Sophie voit sa mère) au lieu de (Sophie regarde sa mère). Cela prouve que cette confusion est liée apparemment à l'interférence sémantique au moment où l'étudiant fait sa construction phrastique.

En suivant notre travail analytique dans cette partie, nous pouvons confirmer que les erreurs récurrentes par les étudiants à la production écrite restent une question épineuse et nécessite un effort pour qu'ils puissent les surmonter. Dans cet esprit, nous présentons des exemples d'application pertinents qui dévoilent ce type d'erreurs sémantiques telles que

dans la phrase en arabe : « قالت شركة إنتل ». Nous avons constaté que la majorité des étudiants l'ont traduite vers le français en employant le verbe (dire) pour exprimer leur propre traduction. Ils ont donc suivi la traduction littérale (mot à mot) en vue de produire leur phrase en français. Par la suite, nous avons obtenu la traduction suivante de leur part : « l'entreprise Intel a dit », alors que le corrigé est « l'entreprise Intel a déclaré/a annoncé que » comme connu dans le système linguistique français.

Nous arrivons maintenant à la phrase en arabe à traduire vers le français (في المساء، عدت (في إلى البيت في وقت متأخر (المساء) comme un complément circonstanciel de temps telles que : (à la soir/au soir/dans la soirée/dans le soir/en hier) qui indiquent une mauvaise traduction de la part de certains. Sachant que la traduction correcte en français pour ce complément de temps est (le soir) et rien d'autre.

### 3.5. Interférence lexicale

En ce qui concerne l'interférence lexicale, les erreurs commises par les étudiants sont remarquables et méritent d'être étudiées parce qu'elles reflètent une grande difficulté pour eux lors de la production écrite. À titre d'exemple, nous avons observé que quelques étudiants ont traduit (البريد الإلكتروني) en français comme (la poste électronique), ce qui nous conduit à déduire qu'ils sont influencés totalement par leur langue maternelle et ne connaissent pas l'équivalent correct et compatible pour cette expression souvent utilisée dans la vie quotidienne. Autrement dit, ils ont traduit littéralement cette expression comme elle est en arabe sans prendre en considération que la bonne traduction en français est (le courrier électronique). C'est pareil pour l'expression en arabe (البريد الصوتي) qui est traduit par certains comme : (poste orale/émail oral/courriel à la voix), alors que le corrigé pourrait être : (messagerie vocale/messages vocaux ou bien messages sonores). Par analogie, beaucoup d'étudiants de FLE ont utilisé le mot (faire des courses online) en traduisant l'expression (التسوق الإلكتروني) au lieu de (faire des courses en ligne). Parallèlement, on a remarqué quelques emprunts à la langue anglaise dans la traduction produite de la part de certains tels que : (le net) au lieu de (le réseau) et (step) au lieu de (étape) c'est ce qu'on appelle en science du langage l'(anglicisme) quand les apprenants empruntent des tournures à la langue anglaise pour trouver l'équivalent compatible selon leur point de vue personnel.

Nous avons aussi constaté un autre exemple relatif au lexique rencontré par nos étudiants qui réside dans la négligence d'écrire le mot complet. En d'autres termes, ils n'écrivent pas toutes les lettres du mot et il y a toujours des marques lexicales qui manquent dans l'unité linguistique traité. À titre d'exemple, un étudiant a écrit :

- (Il pleu) au lieu de (Il pleut) [la lettre « e » manque à la fin du mot].
- (en Allemane) au lieu de (en Allemagne) [la lettre « g » manque].
- (beaucou) au lieu de (beaucoup) [la lettre « p » manque à la fin du mot].

Tout au long de cette recherche, nous avons constaté au moment de l'analyse des productions écrites de nos étudiants que certains ont laissé beaucoup de trous dans les phrases

produites. En d'autres mots, il y a beaucoup de mots qui manquent dans les phrases pour compléter le sens ou bien la signification linguistique en raison d'une carence lexicale dans le bagage linguistique de l'étudiant. Cela est certainement dû à l'absence de la compétence de retenir le vocabulaire important pour les utiliser dans les productions écrites et orales.

### Conclusion

Les analyses de notre corpus montrent que la langue maternelle est au cœur des interactions. De ce fait, les apprenants mélangent les deux langues (la langue de départ et celle d'arrivée) et considèrent leur langue maternelle comme un moyen pour apprendre une autre langue étrangère. En effet, le recours à la langue maternelle pourrait porter des conséquences positives ou négatives sur le processus d'enseignement/apprentissage d'une nouvelle langue étrangère. En d'autres termes, cela peut développer les stratégies d'apprentissage d'une langue étrangère si on les utilise d'une bonne manière ou entraver le processus d'apprentissage si on les utilise d'une manière incorrecte. Cela dit, après avoir analysé en détail les résultats obtenus à partir de notre corpus, nous avons pu préciser la nature des erreurs interférentielles commises par les étudiants dans la production écrite. Autrement dit, les étudiants produisent des erreurs en raison des divergences entre deux systèmes linguistiques. En outre, l'analyse des erreurs récurrentes dans les copies nous a permis de découvrir les difficultés dont les étudiants souffrent lors de la production écrite notamment en ce qui concerne la structuration du texte.

Certes, l'enseignement/apprentissage du FLE à l'université de Yarmouk a pour objectif de former un apprenant compétent et de lui faire acquérir des connaissances linguistiques à visée communicatives en français. En d'autres termes, l'étudiant devrait être capable de communiquer en français sans recourir à sa langue maternelle et être conscient pour éviter les interférences interlinguales qui peuvent éventuellement se produire lors de la production écrite. À cet égard, nous pouvons dire que les opinions sur l'utilisation de la langue maternelle dans l'apprentissage de la langue étrangère se divisent en deux tendances : la première tolère son utilisation dans la mesure où elle peut aider à apprendre la langue étrangère en classe, mais la seconde est réticente et s'oppose à l'utilisation fréquente de la langue maternelle dans les classes de langue.

Enfin nous estimons que, lors de l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère, le processus de la transmission de l'information ou de savoir exige parfois la traduction pour élucider certaines difficultés grammaticales ou lexicales afin de surmonter les obstacles rencontrés par les apprenants.

### Références bibliographiques

#### Ouvrages

1. BLANC, M. (1998). *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse.
2. BOUBEKER, R. (2015). *L'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE, Cas des apprenants de 1<sup>ère</sup> AM du CEM de Mouhamed Atmani à M'chouneche wilaya de Biskra* [Mémoire de Master].
3. CALVET, L. -.]. (2006). *La Sociolinguistique*, Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.



- (2002). *La sociolinguistique*, Paris, coll. « Que sais-je ? ».
4. CASTELLOTTI, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris : Clé international.
  5. CONSEIL DE L'EUROPE (2000). « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues », *Apprendre, Enseigner, Évaluer*, Paris : Didier.
  6. COOPER, D. & SCHINDLER, P. (2003). *Business Research Methods*. 8e édition. Boston : McGraw- Hill Education.
  7. CORNAIRE, C. et RAYMOND, P.M (1999). *La production écrite*, Paris : CLE international.
  8. CUQ, J.-P. (1991). *Le français langue seconde, des origines d'une notion à ses implications didactiques*, Paris, Hachette.
  9. DUBOIS, J. (1999). *Dictionary de Linguistique et des sciences du langage*, Hatier, Paris.
  10. FEROUHAT, I. (2017). *Les interférences de la langue maternelle sur l'apprentissage de la langue française dans la production écrite (cas des apprenants de 4e année moyenne)* [Mémoire de Master]. Université Ahmed Drarya-Adrar, Algérie.
  11. GEORGES, C. (1957). « Sur une épistémologie concordataire », *Hommage à G. Bachelard*, PUF.
  12. GUIDÈRE, M. (2005). *Manuel de traduction : français arabe/arabe français*, Paris : Ellipses Édition, édition revue et augmentée.
  13. GUMPERZ, J.-J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Université de la Réunion, L'Harmattan.
  14. HASSANAT, M. (2007). « Acquisition d'une langue seconde, les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe français », *Synergie Monde arabe*, n° 4.
  15. HAYAJNEH, A. (2015). *L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE dans le contexte universitaire jordanien* [Mémoire de Master].
  16. LÜDI, G. & PY, B. (2003). *Être bilingue* (nouvelle édition), Bern, Peter Lang.
  17. MARTINET, J. (1974). *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, Presses universitaires de France, Paris.
  18. MOUSSAOUI, I. (2017). *Les interférences linguistiques chez les apprenants de 4ème année moyenne* [Mémoire de Master], Université Abou Baker Belkaid Tlemcen, Algérie.
  19. ROBERT, J. P. (2008). *Dictionary pratique de la didactique du FLE*, Ophrys, Paris.
  20. SELINKER, L. (1972). « Interlanguage », *International Review of Applied Linguistics in language Teaching*.
  21. THEVENIN, M. (2015). « Quelle(s) Langue(s) médiatrice(s) en cours de FLE ? ». *Dossier de réflexion professionnelle*, université du Maine.
  22. VASSAL, J. (1999). *Pile ou Face : classe de premières secondaires, section littéraire*, Paris : Clé international.
  23. ZARATE, G., GOHARD-RADENKOVIC, A., LUSSIER, D., PENZ, H. (2003). *Médiation culturelle et didactique des langues*, Strasbourg : Édition du Conseil de l'Europe.

## Outils

24. *Cadre européen commun de Référence pour les Langues*, Didier, 2008.
25. *Le Petit Larousse Illustré*. (1995). Larousse, Paris.
26. *Le Petit Robert de la langue française*. (2006). Dictionnaire le Robert, Paris.

## Ressources Internet

27. Dictionnaire en ligne: CNRTL: <https://www.cnrtl.fr/synonymie/>
28. Reverso Traduction : <https://www.reverso.net/>
29. Larousse : <https://www.Larousse.fr/dictionnaire/francais/>
30. Le Robert Dico en ligne : <https://www.dictionnaire.lerobert.com>
31. [Lintern@ute:https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr](https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr)

## Annexe

1 – Le texte (2) : Traduction de l'arabe vers le français (thème) :

إنترنت بلا كمبيوتر  
قالت شركة إنتل، أكبر شركة منتجة لمعالجات الكمبيوتر في العالم، إنها بصدد الإعلان خلال فترة قصيرة عن إنتاج أجهزة جديدة تتيح الإتصال بشبكة الإنترنت من المنازل دون إستخدام أجهزة الكمبيوتر. وستتمكن بعض هذه الأجهزة من إرسال واستلام البريد الإلكتروني والبريد الصوتي، بينما تستخدم أخرى للتسوق الإلكتروني ويمكن تركيبها في المطابخ أو في السيارات. ويقول المختصون إن هذه الخطوة تأتي في وقت تتباطأ فيه مبيعات أجهزة الكمبيوتر الشخصية بينما تشتد المنافسة لتوفير أسلوب مغاير للإتصال بالإنترنت.

(Guidère, 2005, p. 202)

2 – Traduisez les phrases suivantes vers le français (thème) :

1. زرت أصدقائي بالأمس.
2. أنا الذي قلت ذلك.
3. قطع الولد الشارع.
4. تمطر السماء بغزارة.
5. في المساء، عدت إلى البيت في وقت متأخر.
6. أحمد أطول من سمير.
7. تريد سارة الذهاب إلى ألمانيا.
8. صوفي تنظر إلى أمها.
9. اشتقت لعائلتي كثيراً.
10. أتحدث اللغة الفرنسية بطلاقة.

## Pour citer cet article

Hussein EL-REHAIL, Wajd ALFUKAHA, « L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du français chez les étudiants de licence : étude de cas », *Paradigmes*, vol. VI, n° 01, janvier 2023, p. 219-236.

